

## Une collecte des déchets verts en porte à porte aux Issambres dès le 1<sup>er</sup> décembre



**A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022, une collecte des déchets verts en porte à porte pour les habitations individuelles du secteur des Issambres sera mise en place. Elle permettra de faciliter la vie des habitants de ce secteur qui doivent actuellement se rendre dans les déchèteries de Fréjus et de Puget sur Argens depuis la fermeture du quai de dépôts des déchets verts du col du Bougnon le 30 septembre 2022.**

Pour bénéficier de cette prestation, les usagers sont invités à retirer leur bac individuel à déchets verts (poubelle grise, couvercle orange) sur le site de la déchèterie de Fréjus du lundi au samedi de 8h00 à 18h00. Ils devront présenter un justificatif de domicile (taxe foncière) et une carte d'identité.

Cette nouvelle collecte sera assurée une fois par semaine avec la même fréquence que celle des ordures ménagères en basse saison :

- ✓ Le mercredi : Masligour, Massel, Toge, Val d'Esquières ;
- ✓ Le jeudi : Dolmens, le Corsaire, la Gaillarde, le Boucharel ;
- ✓ Le vendredi : Garonnette, Haut du Bougnon, Bois d'Angélis.

Seuls les déchets de jardin seront acceptés : tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux, plantes et végétaux flétris.

En revanche, les souches, les troncs d'arbres, les grosses branches (+ de 10 cm de diamètre), les feuilles de palmiers, la terre, les cailloux et graviers, les pots de fleurs et tout autre type de déchets non végétal (ordures ménagères, métaux, tissus, tuyaux, caoutchoucs, gravats, palettes, etc.) seront refusés.

La collecte en porte à porte concerne uniquement les propriétaires de maisons individuelles des Issambres. Les habitants des copropriétés devront continuer à se rendre dans les déchèteries de Fréjus et de Puget sur Argens pour y déposer leurs déchets végétaux.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Pour retirer votre bac (poubelle orange) :  
Estérel Côte d'Azur Agglomération — Déchèterie de Fréjus  
Quartier La Palissade  
83600 Fréjus  
06 25 79 28 91  
Retrait du lundi au samedi de 8h à 18h — sous présentation d'un justificatif de domicile (taxe foncière) et d'une carte d'identité

Pour plus d'informations sur la collecte des déchets :  
DIPROVAL  
04 83 89 84 31  
diproval@esterelcotedazur-agglo.fr

### À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes: les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://www.facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

**Estérel**  
**côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication  
Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – [communication@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:communication@esterelcotedazur-agglo.fr)  
Relations Presse : Alexandre DEMESY  
Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – [a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr)